

Comment voter pour le budget participatif ?

Tout d'abord, si vous souhaitez voter, il faut **créer un compte** sur la plateforme du budget participatif :

<https://www.jeparticipe.aude.fr>

AUDE
Le Département

MON ESPACE MES VOTES

Accueil
Demain est à nous
Le budget participatif 2020

LE MOT DE LA PRESIDENTE

"Fidèle à ses engagements, le Département de l'Aude souhaite donner le parole aux citoyens.es de l'Aude. Après le lancement du premier budget participatif, nous lançons Demain est à nous, pour que les Audois.es contribuent à définir "le monde d'après".

En savoir +

VOTE DES PROJETS EN COURS

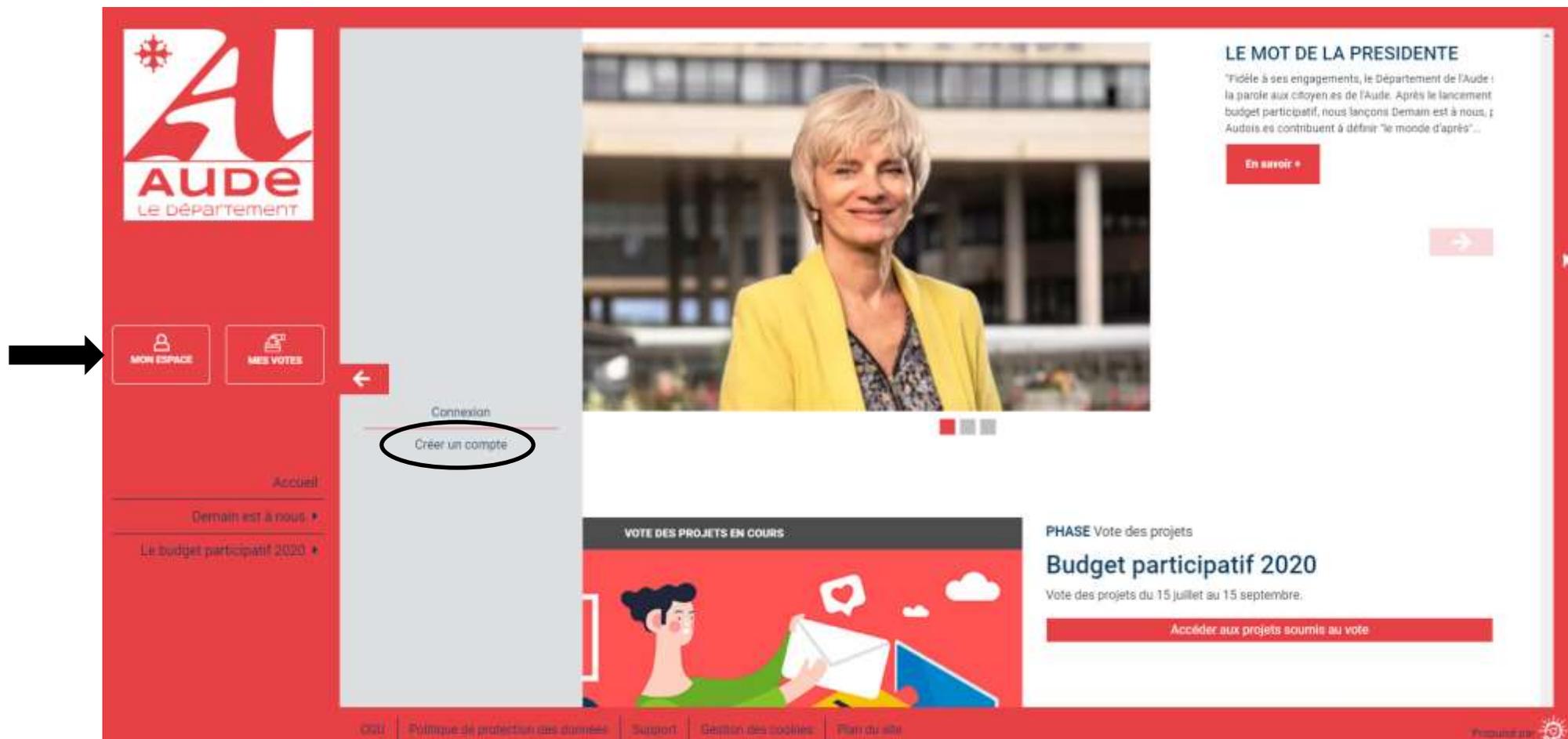
BUDGET PARTICIPATIF 2020

PHASE Vote des projets
Budget participatif 2020
Vote des projets du 15 juillet au 15 septembre.

Accéder aux projets soumis au vote

CGU Politique de protection des données Support Centre des usagers Plan du site

Cliquer sur « mon espace », puis « créer un compte »



On vous demande alors **quelques renseignements** (adresse mail, nom d'utilisateur ou pseudo, mot de passe, nom, prénom, adresse).

On vous demandera de certifier que

- vous avez plus de 16 ans,
- vous résidez dans l'Aude
- vous ne voterez qu'une fois au Budget Participatif.

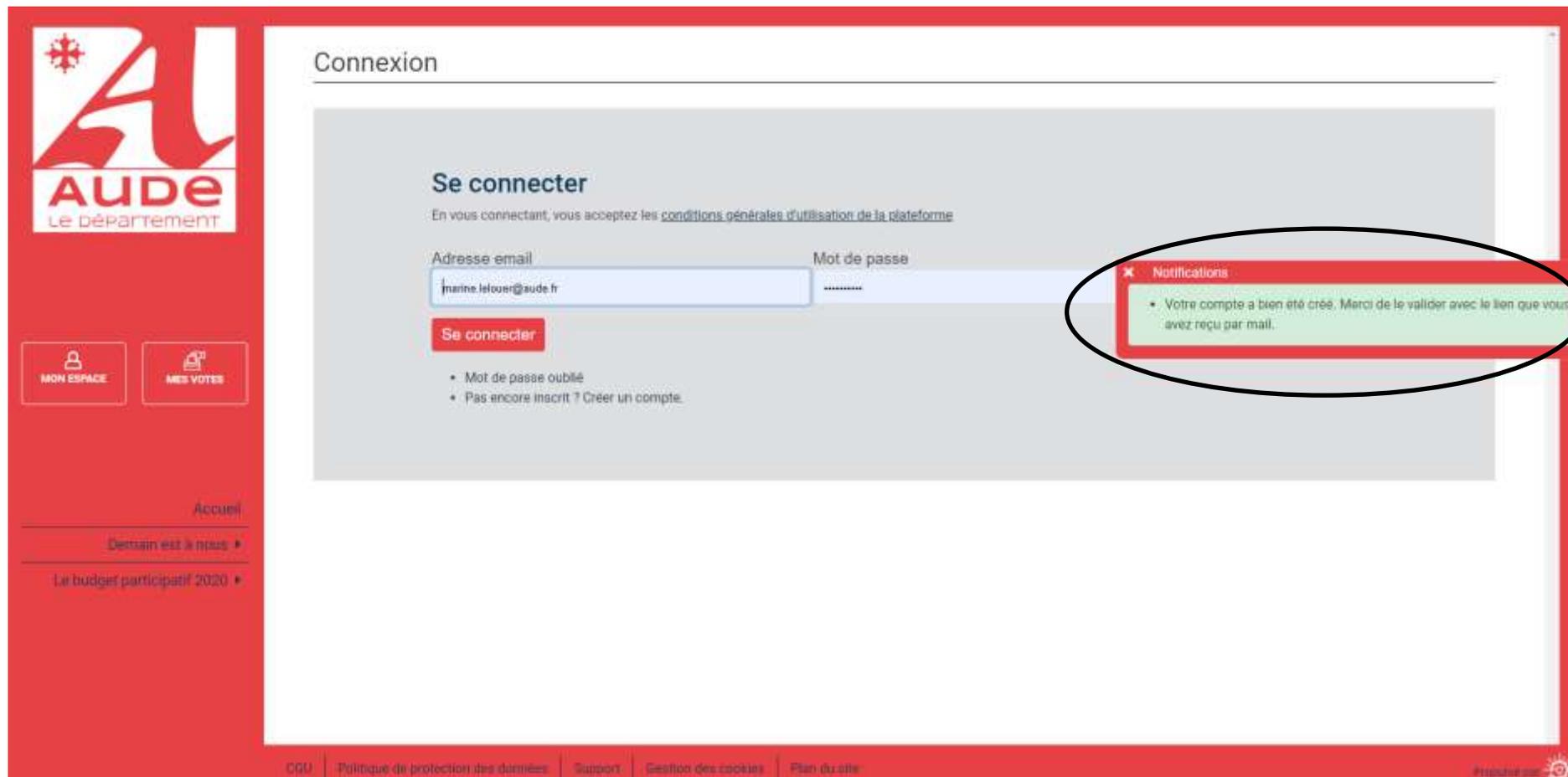
Enfin vous devrez aussi indiquer si vous souhaitez recevoir les mails de notification sur le Budget Participatif et accepter les conditions générales d'utilisation de la plateforme.

Question fréquente : est-ce que je peux créer plusieurs comptes avec le même nom de famille ?

Vous pouvez créer plusieurs comptes avec le même nom de famille si le prénom est différent, par contre il vous faut forcément indiquer :

- Une adresse email différente pour chaque nom (vous pouvez créer gratuitement une adresse email sur différents sites par exemple avec la poste <https://www.arobase.org/laposte-net/creer-adresse-laposte-net.htm> mais cela peut être avec d'autres opérateurs). Pour nous il est important d'avoir des adresses emails spécifiques afin de demander à l'opérateur de la plateforme de faire des vérifications sur les votes.
- Indiquer un nom d'utilisateur différent (c'est un « pseudo ») et un mot de passe différent propre à cette adresse

Félicitations, votre compte a été créé !



**/ ! \ Attention à bien valider votre adresse mail pour pouvoir voter (vérifier vos mails indésirables) / ! **

Une fois le compte créé, **vous pouvez voter** 😊. Pour ce faire, il vous faut consulter « les projets déposés »

AUDE
LE DÉPARTEMENT

MON ESPACE | MES VOTES

Accueil
Demain est à nous ▶
Le budget participatif 2020 ▶

Le mot d'Hélène Sandragné
Les projets déposés
Le vote et la désignation des lauréats
Voter mode d'emploi
Le budget participatif en détail
La vidéo
Les documents à télécharger
La commission de suivi

Budget participatif 2020

Les Audois.es ont des projets !

Dans cette rubrique, vous pouvez consulter les 259 projets du budget participatif 2020. Vous pouvez les trier par thème, par localisation ou les afficher sous forme de liste.

Vous pouvez maintenant voter pour vos projets préférés jusqu'au 15 septembre 2020

Pour voter, il faut simplement habiter dans l'Aude et avoir plus de 16 ans. Chaque votant a l'obligation de choisir quatre projets différents pour valider son bulletin. Aucune restriction sur le secteur géographique, la thématique ou le coût des projets choisis.

Projets soumis au vote | Comment voter ?

« Précédent 1 2 3 4 5 ... 29 Suivant »

CGU | Politique de protection des données | Support | Gestion des cookies | Plan du site

Proposé par

Vous arrivez ensuite sur la page suivante :

Budget participatif 2020

Les Audois.es ont des projets !

Dans cette rubrique, vous pouvez consulter les 259 projets du budget participatif 2020. Vous pouvez les trier par thème, par localisation ou les afficher sous forme de liste.

Vous pouvez maintenant voter pour vos projets préférés jusqu'au 15 septembre 2020.

Pour voter, il faut simplement habiter dans l'Aude et avoir plus de 16 ans. Chaque votant a l'obligation de choisir quatre projets différents pour valider son bulletin. Aucune restriction sur le secteur géographique, le thématique ou le coût des projets choisis.

Projets soumis au vote

Comment voter ?

Votre recherche...

Rechercher

Toutes les catégories

Tous les thèmes

259 résultats

« Précédent 1 2 3 4 5 ... 29 Suivant »

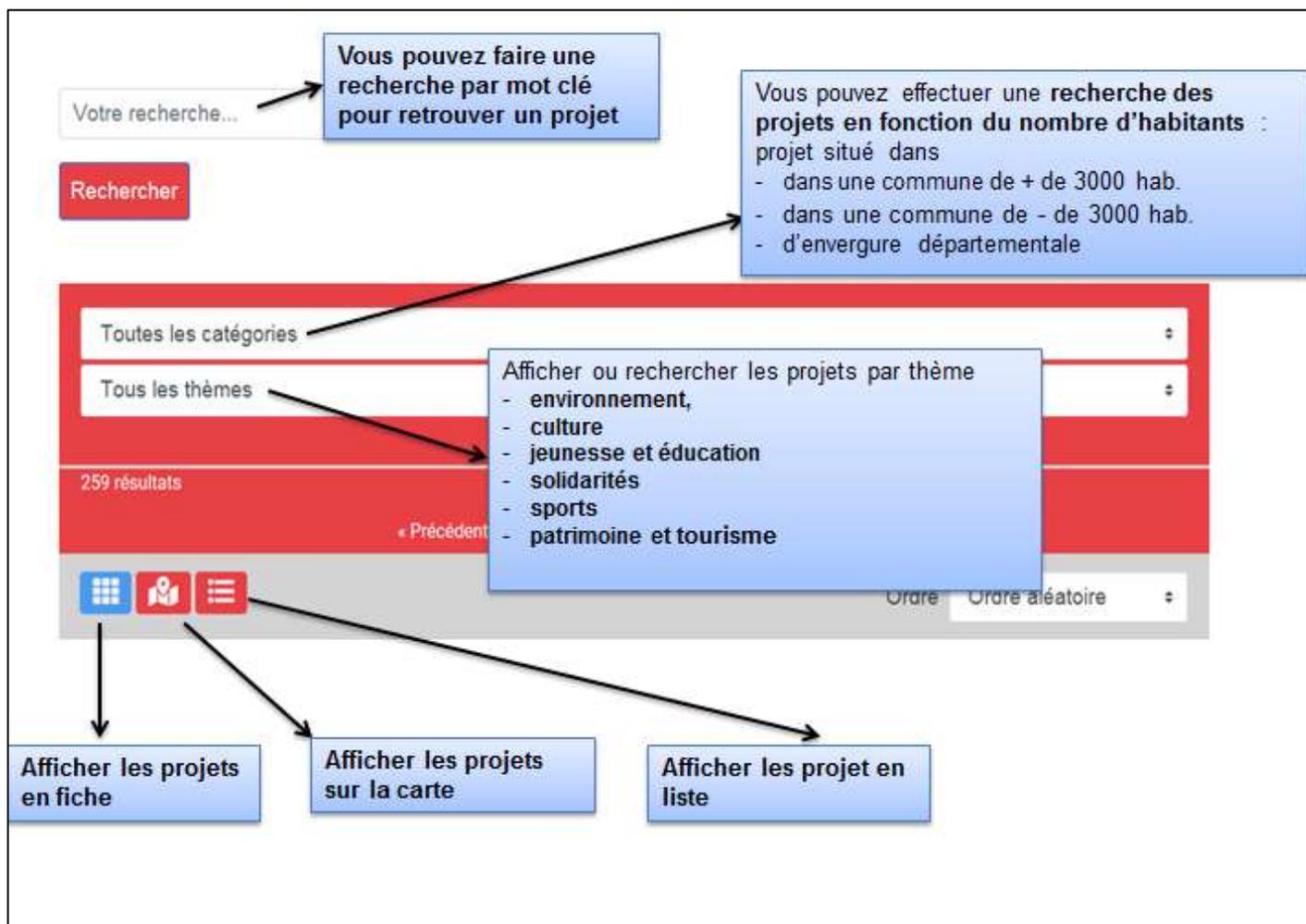
Ordre: Ordre aléatoire

INTERIEUR ET TOURISME

SPORTS

MÉTIER

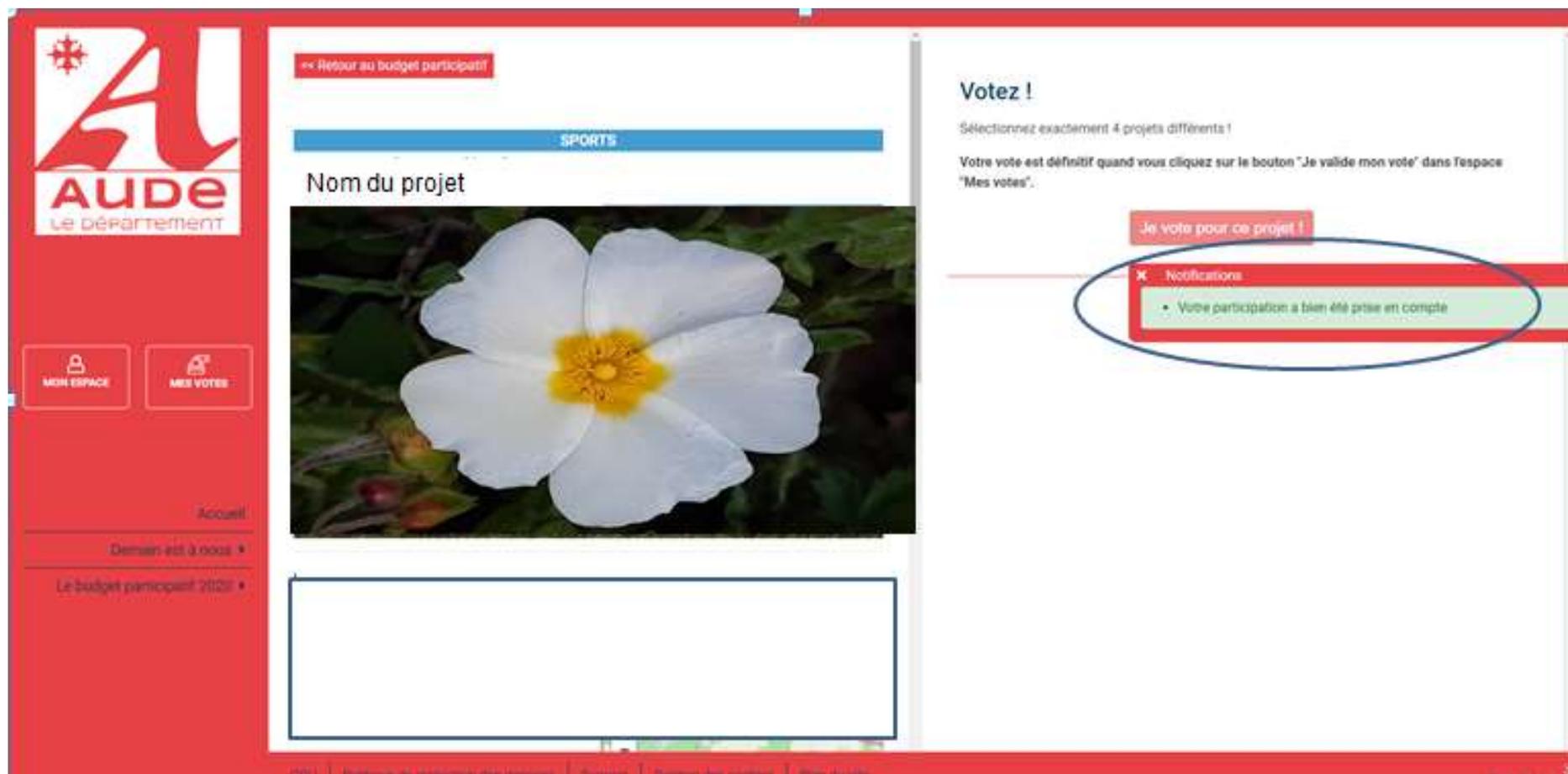
Vous pouvez effectuer une **recherche des projets avec le moteur de recherche, les afficher par catégorie, par thèmes ou sur la carte.**



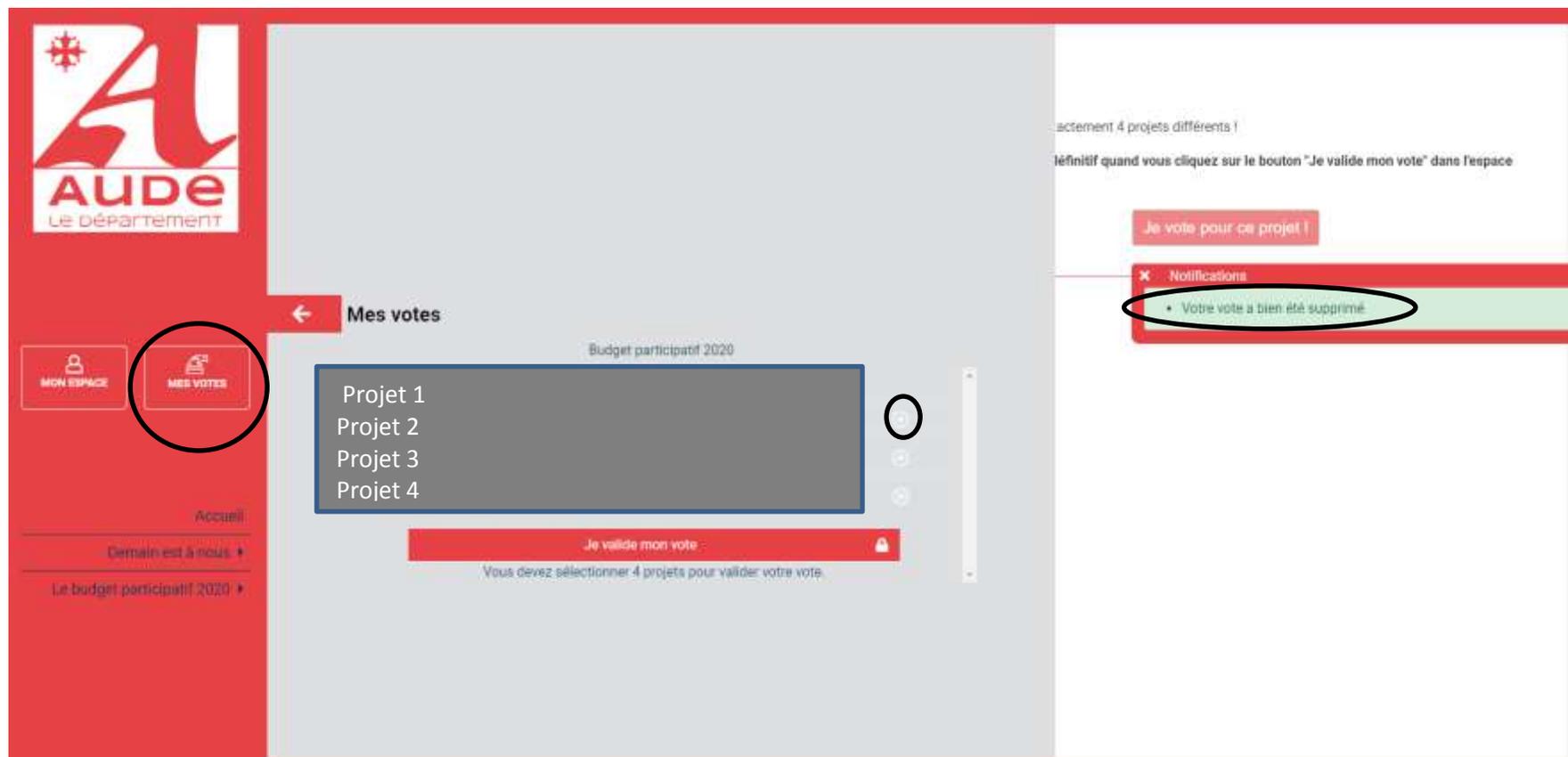
Sélectionnez maintenant **les quatre projets** pour lesquels vous souhaitez voter (il est obligatoire de voter pour 4 projets afin de valider votre vote). Cliquez ensuite sur « Je vote pour ce projet ! »

The screenshot displays the Aude Department's participatory budgeting interface. On the left, the Aude logo is prominent, with navigation buttons for 'MON COMPTE' and 'MES VOTES'. The main content area shows a project titled 'SPORTS' with a 'Nom du projet' field. Below this is a large image of a white flower with a yellow center. The 'Objectif du projet' and 'Localisation du projet' sections are partially visible, with a map showing a location in Aude. On the right, the 'Votez !' section instructs users to select exactly 4 projects and provides a red button labeled 'Je vote pour ce projet !', which is circled in black to indicate the voting action.

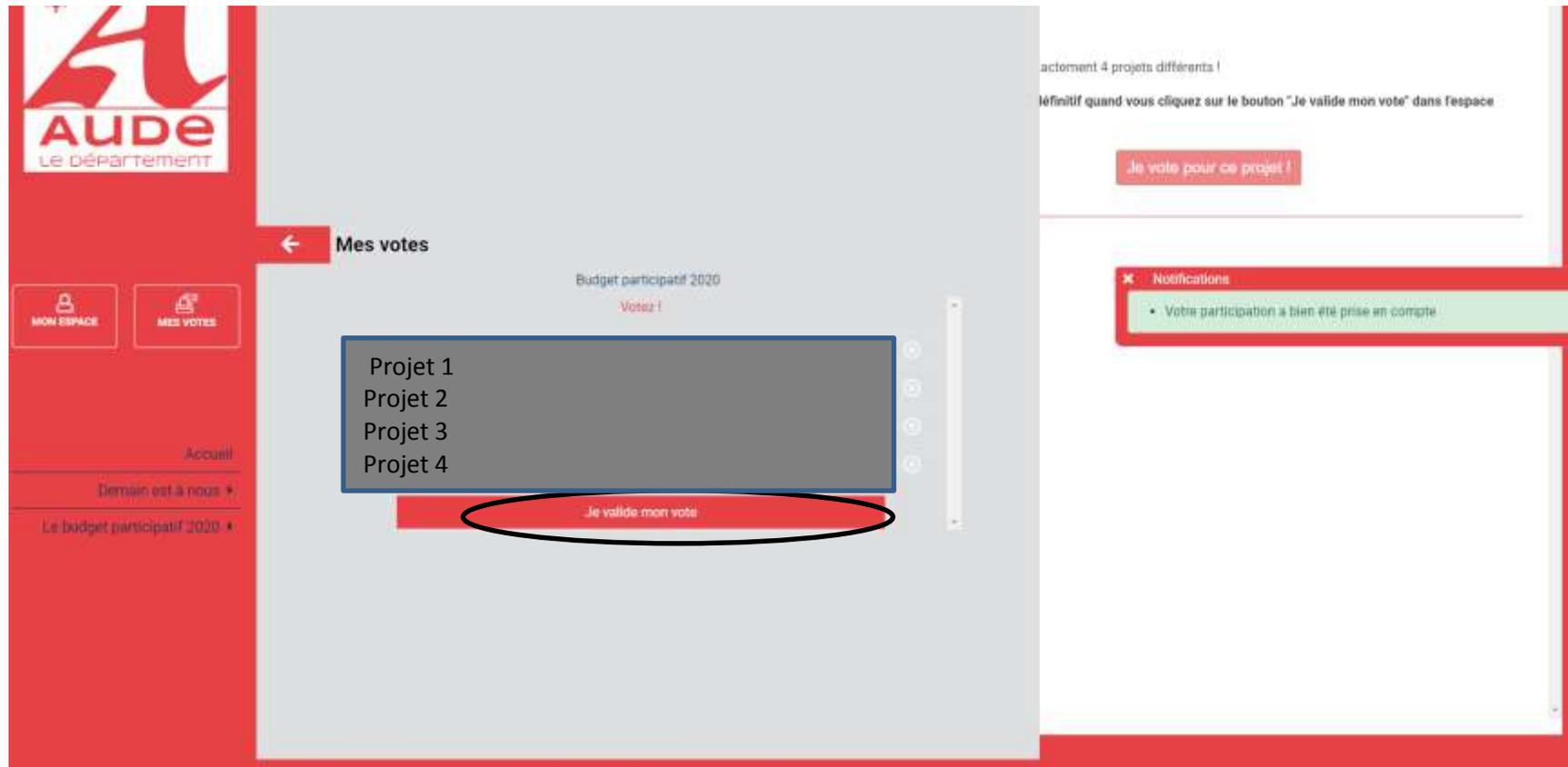
Lorsque vous avez voté pour un projet, vous recevez une notification « **Votre participation a bien été prise en compte** ».



Si vous avez sélectionné un projet par erreur, pas de panique, vous pouvez modifier votre vote avant de la valider. Pour cela, allez dans « mes votes » et cliquez sur la petite croix blanche à côté du projet à retirer. Vous recevez alors une notification « votre vote a bien été supprimé ».



Une fois les 4 projets sélectionnés, n'oubliez pas de cliquer sur « Je valide mon vote ».



Merci pour votre participation et n'hésitez pas à recontacter l'équipe projet pour toute question.

Pour les personnes qui ne disposent pas d'un ordinateur, vous pouvez tout de même prendre part au vote ! Vous pouvez vous rendre dans des lieux où des ordinateurs sont à votre disposition : dans une médiathèque ou encore dans un tiers-lieu, ...